



## DOSSIER : COVID -19

La continuité de service, une priorité



Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



### Grand Angle

Nouveau mandat,  
nouveaux élus



### En action

Un programme  
d'élimination des  
dépôts sauvages



### Tourisme

La ruralité : valeur  
sûre du tourisme  
2020

**Corinne CHABAUD**

Présidente de Terre de Provence Agglomération  
Maire de Mollégès  
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône



*C'est un honneur de m'adresser à vous au travers de cette revue.*

*Le 9 juillet 2020, les membres du Conseil communautaire de Terre de Provence m'ont élue présidente de Terre de Provence Agglomération : mes premiers remerciements vont à mes collègues maires et conseillers municipaux, pour m'avoir portée à la Présidence de cette belle structure. Ils peuvent compter sur mon engagement total pour répondre aux attentes de tous.*

*Avant tout, je tiens à remercier chaleureusement mon prédécesseur, Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, pour son investissement durant un mandat semé d'obstacles qui n'ont pas rendu sa tâche facile. Malgré cela, il a porté les projets de Terre de Provence avec ardeur et dévouement.*

*Elue après le premier confinement en pleine crise sanitaire, j'ai été directement confrontée aux difficultés quotidiennes de nos administrés, dans une période éprouvante en ce qu'elle remet la vie devant ses fragilités. J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens frappés par la maladie, le deuil, les difficultés économiques.*

*Face à l'ampleur de la tâche confiée, la Communauté d'agglomération s'est mobilisée depuis mars dernier, ainsi que l'ensemble de ses communes membres, pour faire face aux contraintes imposées par la pandémie et aux besoins de ses habitants.*

*Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des agents pour leur investissement pendant cette période, avec une pensée particulière pour les femmes et les hommes qui interviennent sur le terrain. En ces temps plus qu'incertains et anxiogènes, les agents de collecte étaient présents chaque jour sur tout le territoire pour continuer à assumer leur mission, tout comme les agents de déchèterie et les agents d'entretien. Nous avons parfois été contraints d'adapter le service rendu, avec notamment pour les déchèteries une nouvelle organisation sur rendez-vous pour mieux fluidifier l'accès aux sites.*

*La crise sanitaire n'ayant pas épargné notre économie locale, les élus de Terre de Provence et des communes membres ont dès le 1er confinement adopté des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises touchées par cette crise. Et aujourd'hui des perspectives positives s'offrent à nous. Certains de nos projets ont déjà vu le jour, comme la construction du hangar intercommunal, nouvel équipement et lieu de travail adapté pour les agents de collecte. D'autres projets sont déjà lancés comme la requalification des zones d'activités pour nos entreprises, la réfection de plusieurs voiries, ou encore la mise en place d'un observatoire du commerce, pour n'en citer que quelques-uns.*

*Certes la crise sanitaire n'étant pas terminée, nous ne devons pas relâcher nos efforts pour améliorer le quotidien des usagers et aider chacun à trouver un avenir meilleur. Je vous invite à parcourir cette revue au cœur de laquelle vous découvrirez un dossier consacré à la crise sanitaire. Ce numéro permet aussi de mettre en avant des personnes, des actions et des initiatives qui tissent les liens du vivre-ensemble sur notre territoire.*

*Terre de Provence continuera à être présente à vos côtés, pour l'ensemble des compétences de la communauté.*

*Notre détermination est ferme et notre travail est quotidien.  
Prenez soin de vous et des autres !*

Terre de Provence, le mag' de votre agglo N°10

Terre de Provence Agglomération Chemin Notre Dame BP 1 | 13 630 EYRAGUES | 04 32 61 96 30

Directeur de publication : Corinne CHABAUD, présidente de terre de provence agglomération Rédaction : Terre de Provence Agglomération

Conception et réalisation : service communication Photos : service communication - Christian Datilo - Christophe Aubry

Parution : février 2021 Dépôt légal : Décembre 2014 - ISSN 2427 - 8696

Impression : Les presses de la Tarasque - Tarascon

## hommage à Nathalie Girard



*par Corinne Chabaud - Présidente*

Aujourd'hui, je pose quelques secondes mon écharpe de maire de Mollégès et mon titre de présidente de Terre de Provence pour saluer la mémoire de Nathalie Girard.

En tant que femme, je sais le courage et l'énergie qu'il lui a fallu pour se battre... En politique tout d'abord pour remporter la mairie de Cabannes et dans sa vie privée pour lutter contre la maladie.

Nathalie avait beaucoup de force, et elle l'a déployé pour mener toutes ces batailles !

C'était une femme de conviction, une femme d'engagement. Elle était sincèrement dévouée à son village et à ses habitants.



J'ai la lourde tâche de représenter notre Président de Région, Renaud Muselier, qui aurait tant voulu être parmi nous ce matin pour rendre personnellement hommage à Nathalie. Il vous aurait sans doute répété ce qu'il m'a dit : je suis dévasté !

Nous le sommes tous !

Permettez-moi d'associer à mes propos, Madame Corinne Chabaud, notre présidente de Terre de Provence et l'ensemble des élus et maires du secteur.

J'ai d'abord connu Nathalie en dehors de la sphère politique, notamment grâce à son filleul, mon témoin de mariage. Autant vous dire que j'ai apprécié cette jeune femme dynamique, enthousiaste et tellement franche et honnête. Ces qualités, sans nul doute inculquées par vous, ses parents,

J'ai rencontré Nathalie en 2015 pendant les élections départementales. La première impression est souvent la bonne. J'ai tout de suite vu une femme souriante, battante et, surtout, très fière de son village, Cabannes. Lorsque l'on a déjeuné ensemble après sa victoire aux municipales, en mars dernier, elle était si heureuse d'avoir été choisie par les Cabannaises et les Cabannais !

Elle avait tellement de projets pour améliorer la vie des habitants ! Je sais qu'elle peut compter sur son équipe pour prendre le relais et mener à bien ce mandat.

Nathalie était aussi une femme de cœur. Le 15 octobre, alors qu'elle luttait avec courage contre cette



maladie, elle m'a envoyé un dernier message « s'excusant d'avoir oublié mon anniversaire ». Comment pouvait-elle encore y penser alors que toute son énergie était tournée vers son dernier combat ?

Cette anecdote résume en partie sa générosité.

Je sais déjà que beaucoup d'entre nous ici ne l'oublieront jamais...



*par Jean-Marc Martin-Teissere - Président sortant*

sa famille, ont tissé la trame de sa vie de chrétienne, mais aussi son engagement politique.

Renaud vous dirait qu'elle était un « bébé Chirac ».

Je garde en mémoire ce fabuleux souvenir du Président de la République à Avignon, lors de l'inauguration de la gare TGV. C'était en juin 2001. J'étais un tout jeune et tout nouveau maire. Elle était élue à la mairie de Cabannes mais surtout une fervente militante au RPR. Et grâce à ses connaissances nous avons pu faire une photo ce jour-là avec le Président Chirac.

Nous étions tous aux anges !

La politique était véritablement sa passion !

Cabannes et Verquières ayant des liens forts, et ce depuis longtemps, nous cessons de nous croiser, au sein de syndicats intercommunaux, des nombreuses associations, de nos fêtes ou bien lors de rencontres inter paroissiales.

Nous siégeons ensemble au sein de notre communauté d'agglomération.

Son élection en tant que maire, en mars dernier, l'avait évidemment comblée. Quelque part elle le méritait tellement.

Elle comptait avec toi chère Corinne, la touche féminine du nouveau Bureau communautaire à laquelle j'associe aussi Jocelyne. Nathalie avait de l'ambition pour Cabannes, son village, qu'elle adorait.

Le destin est cependant capricieux, lui qui vous l'ôte avant qu'elle ait pu mettre en place tant et tant de projets. Nul doute, Monsieur le premier adjoint qu'avec votre équipe vous aurez à cœur de vous y atteler.

Mes derniers mots seront pour vous cher Monsieur et Madame Girard, chère Céline. Vous pouvez être extrêmement fiers de votre fille, de votre sœur. Puissiez-vous, seulement, avec l'aide de tous ceux qui vous entourent et avec la foi qui vous habite, trouver la force et le courage de faire face à ce non-sens qu'est la perte d'un enfant, votre enfant, Nathalie.

Je vous remercie.



# Grand Angle

## NOUVEAU MANDAT - NOUVEAUX ELUS

Le 9 juillet 2020, les 42 conseillers communautaires des 13 communes que rassemble Terre de Provence Agglomération, ont élu à la majorité absolue la nouvelle Présidente, Corinne Chabaud.

Maire de Mollégès et conseillère départementale Corinne Chabaud succède à Jean-Marc Martin-Teissère. Son expérience et ses qualités personnelles lui permettront d'assumer pleinement cette nouvelle mission.

Le refus d'intégrer la Métropole d'Aix-Marseille, la défense des dossiers auprès du Département afin d'obtenir des subventions pour les projets communautaires, le souhait de travailler dans un climat de sérénité et d'apaisement pour l'ensemble de la communauté d'agglomération font entre autres partie de ses promesses pour ce nouveau mandat.

## 42 Conseillers communautaires

**BARBENTANE** : M. Jean-Christophe **DAUDET**, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC

**CABANNES** : Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. Christian ONTIVEROS, Monsieur François CHEILAN

**CHATEAURENARD** : M. Marcel **MARTEL**, M. Eric CHAUVET, Mme Solange PONCHON, Mme Adélaïde DARASSE, M. Pierre-Hubert MARTIN, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI, M. Cyril AMIEL, Mme Annie SALZE, M. Bernard REYNÈS, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT

**EYRAGUES** : M. Max **GILLES**, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE

**GRAVESON** : M. Michel **PECOUT**, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FÉLICE

**MAILLANE** : M. Eric **LECOFFRE**, Mme Frédérique MARES

**MOLLEGES** : Mme Corinne **CHABAUD**, M. Patrick MARCON

**NOVES** : M. Georges **JULLIEN**, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY

**ORGON** : M. Serge **PORTAL**, Mme Angélique YTIER CLARETON

**PLAN d'ORGON** : M. Jean-Louis **LEPIAN**, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET

**ROGNONAS** : M. Yves **PICARDA**, Mme Cécile MONDET, M. Dominique ALIZARD

**SAINT-ANDIOL** : M. Daniel **ROBERT**, Mme Sylvie CHABAS

**VERQUIERES** : M. Jean-Marc **MARTIN-TEISSÈRE**

## Le fonctionnement ?



### LA PRÉSIDENTE

Organe exécutif de Terre de Provence, la présidente fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil.

### 12 VICE-PRÉSIDENTS



Les Vice-présidents au travers des délégations qui leur sont confiées, représentent la présidente pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Les 42 délégués communautaires sont élus au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux.

Le Conseil communautaire élit en son sein le Président de la Communauté d'Agglomération et les vice-présidents.

Instance de décision de la Communauté d'Agglomération.

**Sa mission :** il règle par ses décisions les affaires de la Communauté d'Agglomération et définit les grandes orientations de sa politique.

### LE BUREAU



**Composition :** la présidente et les 12 vice-présidents

**Sa mission principale :** préparer le Conseil Communautaire, en examinant le travail des commissions et en validant l'inscription à l'ordre du jour du prochain conseil.

### 12 LES COMMISSIONS

**Composition :** un conseiller communautaire ou un conseiller municipal pour chaque commune

**Mission :** Les commissions ont pour rôle de travailler les dossiers relevant de leurs domaines et élaborent des propositions soumises ensuite au bureau et au conseil communautaire.

Chaque commission désigne son président lors de la première réunion.

## Les vice-présidents

Le nouveau bureau se compose de 12 vice-présidents élus à bulletins secrets lors du conseil d'installation.



### FINANCES 1<sup>er</sup> vice-président

Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,  
maire de Verquières



### Développement économique 2<sup>ème</sup> vice-président

Pierre-Hubert MARTIN,  
4<sup>ème</sup> adjoint au maire de Châteaurenard



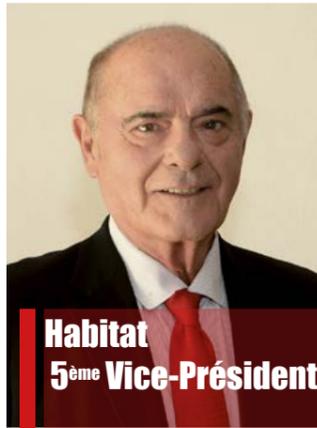
### Tourisme 3<sup>ème</sup> Vice-président

Michel PECOUT,  
maire de Graveson



### Pluvial et aménagement rural 4<sup>ème</sup> Vice-président

Max GILLES,  
maire d'Eyragues



### Habitat 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Georges JULLIEN,  
maire de Noves



### Action de prévention et action sociale 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Jocelyne VALLET, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Plan d'Orgon



### GEMAPI 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Yves PICARDA,  
maire de Rognonas



### Environnement 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Jean-Christophe DAUDET,  
maire de Barbentane



### Communication 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente :

Josiane HAAS FALANGA  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Cabannes



### Eau-assainissement 10<sup>ème</sup> Vice-Président

Daniel ROBERT,  
maire de Saint-Andiol



### Déchets 11<sup>ème</sup> Vice-Président

Eric LECOFFRE,  
maire de Maillane



### Mobilités 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Serge PORTAL,  
maire d'Orgon

## Les commissions permanentes



### FINANCES

#### Quel domaine ?

- Orientations budgétaires
- Elaboration et suivi du budget
- Plan pluriannuel d'investissement.



### TOURISME

#### Quel domaine ?

- Promotion touristique et actions touristiques,
- Accueil touristique, (Office de Tourisme Intercommunal).



### AMENAGEMENT RURAL

#### Quel domaine ?

- Dispositif de lutte contre les friches,
- Restructuration parcellaire accompagnement aux agriculteurs,



### ACTION SOCIALE POLITIQUE DE LA VILLE

#### Quel domaine ?

- Soutien aux Quartiers Prioritaires de Terre de Provence,
- Contrat Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance et Contrat de ville,
- Soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse,



### ENVIRONNEMENT

#### Quel domaine ?

- Conseil en énergie aux communes,
- Actions de Développement Durable,
- Plan Climat Air Energie,



### EAU et ASSAINISSEMENT

- Distribution d'eau potable
- Assainissement collectif et non collectif,



### DECHETS

#### Quel domaine ?

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries intercommunales,



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### Quel domaine ?

- Accompagnement des entreprises
- Aménagement et entretien des zones d'activités,
- Soutien à l'emploi et aux commerces,



### PLUVIAL

#### Quel domaine ?

- Gestion des eaux pluviales urbaines,



### HABITAT

#### Quel domaine ?

- Programme Local de l'Habitat, et autres dispositifs
- Accompagnement des propriétaires pour la rénovation des logements.



### GEMAPI

#### Quel domaine ?

- Prévention des inondations, (restructuration des digues de la Durance),
- Entretien des cours d'eau.



### COMMUNICATION

#### Quel domaine ?

- Promouvoir les actions menées par Terre de Provence Agglomération au service du public,
- Y associer résolument les citoyens,
- Développer la notoriété du territoire.



### MOBILITE

#### Quel domaine ?

- Lignes de transport régulier navettes intercommunales,
- Lignes de transports scolaires,



# Agglo en actions

## Un programme d'élimination des dépôts sauvages sur les chemins communautaires du territoire

Face à la recrudescence des dépôts sauvages sur certains chemins communautaires, Terre de Provence a lancé en septembre dernier un programme d'élimination des dépôts sauvages.

Avec l'appui des services techniques des communes, les déchets ont été chargés par les agents du service exploitation dans des bennes spécialement mises à disposition ; ces bennes ont ensuite été acheminés vers des centres de tri pour être traités et valorisés.

Cette opération a démarré sur les bords de Durance à Cabannes et Barbentane et se poursuivra prochainement sur les autres communes.

Au total, 6680 tonnes de déchets divers (déchets verts, gravats de chantier de maçonnerie, électroménager, pneus, etc...) ont ainsi pu être éliminés, permettant à nos paysages de retrouver leur beauté originelle.

► **6680 t. de déchets divers éliminés**

*Avec l'espoir que cela puisse contribuer à faire cesser les incivilités à l'origine de ces dépôts !*

## Un chantier d'insertion pour l'entretien des 20 zones d'activités du territoire



Les agents techniques du service exploitation sont quotidiennement sur le terrain pour procéder à l'entretien des espaces verts des 20 zones d'activités du territoire.

Depuis le printemps dernier, une des équipes de l'association ATOL (ACCUEIL INSERTION NORD ALPILLES) assure aux côtés et en renfort de ces agents l'entretien des espaces verts des zones d'activité du territoire.

► **10 150 Kg de déchets évacués**

► **20 ha d'espaces verts entretenus**

### Leur mission

consiste à faucher et débroussailler les différents espaces verts notamment les bordures des artères principales, mais aussi à collecter les déchets (cannettes, bouteilles plastiques, dépôts sauvages...) abandonnés sur la chaussée et dans les espaces verts.



# Dossier : COVID-19

## La continuité de service, une priorité

*En première ligne face aux conséquences de la crise sanitaire et économique du COVID, Terre de Provence en étroite collaboration avec ses 13 communes membres, s'est mobilisée pour faire face aux conséquences de cette crise sans précédent.*

*De nombreuses initiatives ont été prises pour assurer la continuité de service et soutenir l'ensemble des habitants, et acteurs du territoire.*

Face à cette crise, la première des priorités pour Terre de Provence a été de continuer à assurer pour l'ensemble de ses habitants les services publics essentiels. L'instruction des permis de construire, les transports, le ramassage des déchets ont continué à être assurés, avec parfois des adaptations rendues nécessaires par les contraintes liées au virus.

La question des déchets en particulier a été au cœur des réflexions, avec la nécessité de continuer à être présents sur le terrain.

### La collecte des déchets ménagers et du tri sélectif assurée durant les périodes de confinement

En cette période de crise inédite du coronavirus, l'effectif des agents de collecte de Terre de Provence a été renforcé afin d'assurer la continuité de service. Les agents de déchetteries et les agents d'entretien des espaces communautaires ont rejoint les équipes de collecte. Pendant toute la durée du confinement, les agents étaient présents sur le terrain pour continuer à assurer leur mission en faisant face aux imprévus qui bouleversaient l'organisation mise en place. Les

tournées ont parfois été réadaptées mais ont continué à être assurées pendant toute la durée de la crise.

Durant cette période, les services de Terre de Provence ont également fait appel à la solidarité et au bon sens des usagers en leur demandant de respecter quelques règles simples en matière de déchets ; ne pas encombrer les conteneurs à ordures ménagères et leurs abords d'encombrants, pratiquer l'élimination des déchets organiques via l'utilisation de composteurs, stocker les encombrants, déchets verts ou gravats dans l'attente de la réouverture des déchèteries.

### Mise en place d'un nouveau système de prise de rdv pour les professionnels et les particuliers

Durant le premier confinement et afin de respecter les mesures sanitaires, Terre de Provence a été contrainte de fermer les déchetteries au public. L'occasion pour le service déchets de mettre en place un système de prise de rendez-vous permettant de respecter les contraintes sanitaires. Les polices municipales des communes ont accompagné cette mise en place afin d'assurer la sécurité des sites.

Ce système, s'il a rencontré quelques réticences de la part de certains usagers au démarrage, permet aujourd'hui de fluidifier l'accès aux sites, avec moins de temps d'attente et la garantie de pouvoir vider dans de bonnes conditions. C'est la raison pour laquelle la prise de rendez-vous a été maintenue après le confinement, avec néanmoins quelques créneaux ouverts sans rendez-vous.

L'ensemble de ces mesures, ainsi que les efforts consentis par les agents et les usagers, ont permis de continuer à assurer le service public durant cette période délicate.



Merci à tous !

**Comment prendre rdv ?**  
<https://rdv-decheterie.fr/>



## COVID-19 : L'ÉCONOMIE-LOCALE

### Trois mesures phares pour soutenir nos entreprises

Au delà des conséquences sanitaires, la COVID19 a eu des impacts sociaux et économiques lourds.

Les entreprises et leurs salariés ont particulièrement été touchés avec la fermeture temporaire de nombre d'établissements, lors des deux confinements qu'a vécus notre pays.

Terre de Provence, aux côtés de ses communes membres, s'est fortement mobilisée pour apporter son soutien au tissu économique local et aux entreprises durement touchées par cette pandémie.

Cette mobilisation s'est concrétisée autour de trois mesures phares.

#### ➔ Participation au fonds Régional

La première d'entre elles est la participation de Terre de Provence, à hauteur de 2 € par habitant, au fonds régional COVID-Résistance mis en place par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur pour les entreprises de moins de 20 salariés rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à la crise du Coronavirus.

Ce fonds a ainsi permis de financer des prêts de 3 000 à 10 000 € pour les entreprises en tension de trésorerie ou souhaitant mettre en œuvre un projet d'investissement visant à limiter l'impact de la crise.

#### ➔ Mise en place d'un fond popre

Les commerces de proximité ont été particulièrement impactés ; c'est pourquoi Terre de Provence et ses communes ont souhaité mettre en place un fonds d'aide spécifique, dédié aux commerces ayant été dans l'obligation de fermer leur établissement pendant la période de confinement.

Un montant de 1 200 €, pris en charge à hauteur de 600 € par la commune et 600 € par la communauté, a ainsi été versé à chacun d'entre eux pour le premier confinement. L'opération a été reconduite en octobre à hauteur de 600 €.

>>> Ce sont ainsi, pour le confinement de mars, **310 commerces** qui ont été soutenus, pour un montant total de **365 438 €**.

#### ➔ Exonération partielle de la cotisation foncière des entreprises

La dernière mesure adoptée visait un autre secteur ayant subi de plein fouet les conséquences du Covid, celui du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel et des salles de sport, avec pour ces activités la possibilité pour les collectivités de voter un dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises pour 2020.

Terre de Provence fait partie des intercommunalités ayant fait le choix de voter ce dégrèvement proposé par l'Etat : **224 entreprises** ont ainsi pu bénéficier d'un dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière 2020, dont la moitié directement pris en charge par la communauté.

>>> L'ensemble de ces mesures, fonds régional COVID, aides aux commerces, dégrèvement fiscal, représente pour les entreprises du territoire un montant d'aides de **632 458 €**.

## Les commerçants témoignent

« Je tiens aujourd'hui à témoigner toute ma reconnaissance à la communauté d'agglomération Terre de Provence ainsi qu'à la commune de Saint-Andiol et l'ensemble des élus pour leur généreux geste qui nous a apporté un véritable souffle dans nos trésoreries.

Merci pour votre précieuse aide ! »

#### DELPHINE FLEURS

Delphine Fleurs  
21 RD 7N gauche  
13670 Saint-Andiol

☎ 04 90 95 06 44  
delphine-fleurs.com



#### ALEX COIFFURE

25 Bis Rue le Cours,  
13940 Mollégès

☎ 04 90 95 12 14

#### Vous sentez-vous soutenu dans cette période difficile ?

Je ne vous cache pas que sans les aides nous serions vraiment en grande difficulté. Nous avons reçu deux aides de 1200 euros et 600 euros de la part de la Terre de Provence et la commune de Mollégès. Je peux juste vous dire que ces gestes sont appréciables. Se sentir soutenu dans ces moments difficiles est très important.

#### Comment vivez-vous ces derniers mois avec la pandémie ?

On vit surtout en fonction des annonces du gouvernement. Aux moindres rumeurs, aux moindres signes d'un possible confinement, le téléphone n'arrête pas de sonner. Les gens ont peur de ne plus pouvoir se faire coiffer. Et derrière ça peut être des journées très calmes.

#### Comment vous voyez la suite ?

Je suis quelqu'un d'optimiste donc je pense que tout va repartir. J'espère juste une chose c'est que les gens seront au rendez-vous pour la reprise de l'économie. Dans mon domaine, beaucoup de personnes ont fait appel à des coiffeurs à domicile ou bien les femmes se faisaient les couleurs elles-mêmes. J'espère juste que toutes ces personnes reviendront dans les salons.

### RETOUR EN IMAGE DES FÊTES DE PÂQUES CONFINÉ !



Nicole Augustin Bouchet



Nathan & Marco  
PLAN D'ORGON



Mélouna, Robin & Gabin  
EYRAGUES



Emma & Juliette  
GRAVESON



Louise et Adèle  
CHATEAURENARD



## TOURISME

### La ruralité : valeur sûre du tourisme 2020

La pandémie de coronavirus est également une crise sans précédent pour l'économie touristique.

Elle a des effets dévastateurs sur le secteur du tourisme avec des répercussions importantes dans de nombreux domaines de Terre de Provence où le tourisme représente une part importante de l'économie.

*La pandémie de coronavirus est une crise sans précédent pour l'économie touristique, face à cette situation, Terre de Provence joue la carte de l'authenticité et de la proximité*

#### Le tourisme s'effondre

Durant le premier confinement les touristes sont logiquement absents, le tourisme s'effondre. Habituellement le week-end de Pâques lance la saison touristique, mais pas en 2020.

#### La clientèle de proximité est de retour

Avec la fin du premier confinement, les français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile. Les week-ends commencent à se dessiner, notamment ceux de l'Ascension et de Pentecôte, il s'agit de la clientèle de proximité, de la Région Sud essentiellement, qui constitue d'une manière générale 84 % de la fréquentation de l'Office de Tourisme de Terre de Provence (Châteaurenard) et de ses Bureaux d'Information Touristique (Cabannes, Eyragues, Graveson, Mailane, Noves, Orgon, Saint Andiol).

#### La reprise du tourisme.

Avec la levée le 2 juin de la limite de déplacement à 100km, une accélération des déplacements touristiques est constatée.

Néanmoins la fréquentation de ces 2 ponts reste bien en deçà celle de 2019.

Le besoin de sécurité sanitaire était une attente forte des clientèles nationales et internationales. Les acteurs du tourisme se sont emparés de ce besoin et y ont répondu en communiquant sur les mesures sanitaires appliquées au sein de leur établissement, dont ils ont pu, ainsi, favoriser la fréquentation.



W.E. Ascension W.E. Pentecôte

Source :  
étude Provence Tourisme  
(septembre 2020)



Source : étude de Provence Tourisme et son observatoire du tourisme à l'échelle de notre département



#### La campagne destination prisée par les français,

La clientèle de ce territoire est essentiellement familiale et a été plus que jamais à la recherche d'activités de pleine nature comme les balades à vélo, les randonnées pédestres à la demi-journée praticables en famille, ce qui correspond bien à l'offre des 13 communes.

Ils ont également été friands de visites culturelles ou naturelles toutes valorisées sur le site de l'OTI [myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr), où ils apprécient particulièrement le fait d'être accompagnés et guidés plutôt que par un audioguide.

#### La dimension humaine de Terre de Provence,

Une des richesses de ce territoire est cette dimension humaine forte, de guides ou accompagnateurs passionnés qui permettent la découverte de lieux de manière exceptionnelle (ex : la visite du Château des Comtes de Provence à Châteaurenard, le sentier de la Pierre à Orgon, la Bambouseraie à Eyragues...).

#### Pour la suite, quel est le scénario à privilégier ?

La plus solide des hypothèses est un prolongement des "envies de France" par les Français. Atout France évalue à 68 % la proportion de touristes français qui envisagent de voyager en France lors des six prochains mois. Pour

*En soutien aux acteurs du tourisme locaux :  
Une campagne de promotion exceptionnelle pour Terre de Provence et le Pays d'Arles*

Pour prolonger l'arrière-saison et promouvoir ce territoire exceptionnel, l'Office de Tourisme de Terre de Provence et le Pays d'Arles ont rejoint la campagne de promotion touristique de la Région Sud « On a tous besoin du sud », au même titre que d'autres territoires de la région.

*« On a tous besoin de voir du Pays » est le slogan choisi par les trois intercommunalités du Pays d'Arles*

Une démarche de relance économique qui vise à attirer des clientèles pour la saison et l'arrière-saison et soutenir ainsi la commercialisation des entreprises locales qui dépendent étroitement des publics touristiques.

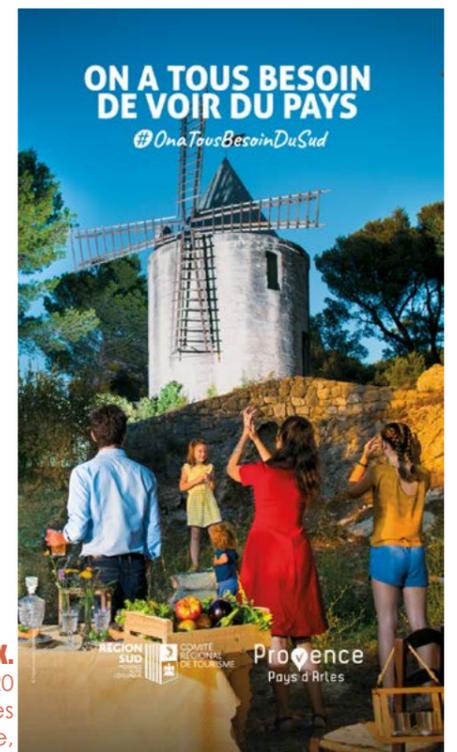
Cette mobilisation comprend plusieurs volets visant à accroître la visibilité et la notoriété du Pays d'Arles sur la scène nationale.

Il s'agit de faire connaître sa dimension plurielle, sous la forme d'un « concentré de vacances », il s'agit également d'un volet « passage à l'achat » par la valorisation de l'offre sur des plateformes majeures de vente en ligne, afin d'aider les hébergeurs à accroître leurs ventes.

#### Campagne d'affichage en ligne sur des médias nationaux.

Diffusée du 17 août au 13 septembre 2020

50 médias majeurs couverts en mode programmatique : 20 Minutes, Le Monde, Les Echos, L'Express, Elle, Madame Figaro, Cosmopolitan, Santé Magazine, Presse Quotidienne Régionale



👉 **Spot vidéo de 15 secondes dédié au Pays d'Arles**

- **Diffusion via 4 canaux** : chaînes télévisées (France 2, TF1, BFMTV, ARTE, EQUIPE, C8), titres news et magazines en ligne, campagne Facebook sponsorisée, social ads Easyvoyage
- **Bannières pub statiques** : emmènent le visiteur vers la landing page de campagne dédiée au Pays d'Arles qui décline l'offre concrète de la destination,
- **Bannières pub vidéo (spot Pays d'Arles)** : redirection du visiteur vers la landing page Pays d'Arles qui décline l'offre concrète de la destination



👉 **Des ambassadeurs présents sur les réseaux sociaux !** (du 17 août au 6 septembre 2020)



Les professionnels du tourisme ont pu rejoindre le mouvement en devenant « ambassadeurs du territoire ». Ils ont donné à voir la richesse de l'offre et participé activement à la diffusion du message.



« Hawecker, créateur de douceur en provence » vous invite à la gourmandise

#onatousbesoindu sud  
#onatousbesoindevoirdupays



« 3b Restaurant » vous propose des plats uniques et savoureux

#onatousbesoindu sud  
#onatousbesoindevoirdupays

Ce dispositif inédit a fait plus que jamais entrer Terre de Provence dans la lumière en tant que destination aux multiples richesses.



*Laissez-vous guider : un nouveau guide sur l'Art Roman vient compléter la collection*



A l'initiative de la Mairie de Cabannes et dans le cadre d'une demande de subvention auprès de la Région Sud pour la rénovation de la Chapelle Saint-Michel, l'Office de Tourisme Intercommunal de Terre de Provence a créé un circuit de valorisation de l'Art Roman dans les 13 communes du territoire. Ce circuit thématique est le résultat d'un travail commun réalisé par chaque commune, par les élus et spécialistes locaux du patrimoine, les techniciens tourisme et avec la participation de la Fondation du Patrimoine et des Bâtiments de France.



>>> **24 monuments à découvrir !**

>>> **à votre disposition** dans les **Bureaux d'Information Touristiques** (Cabannes, Eyragues, Graveson, Maillane, Noves, Saint-Andiol et Orgon) et les **mairies** (Barbentane, Mollégès, Plan d'Orgon, Rognonas, et Verquières) ainsi qu'à l'**Office de Tourisme Intercommunal** de Terre de Provence OTI | 20 Cours Carnot | 13160 CHATEAURENARD

>>> **à télécharger** sur le site de l'OTI [myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr)

>>> **à commander** [accueil.oti@terredeprovence-agglo.com](mailto:accueil.oti@terredeprovence-agglo.com) T. 04 90 24 25 50



**(INITIATIVE)**  
**Une seconde vie pour votre sapin !**

Après les fêtes de Noël, Terre de Provence a lancé l'opération « **Donnez une seconde vie à votre sapin** ».

Les habitants de Terre de Provence ont été invités à déposer leur sapin de Noël naturel dans des zones de dépôts réservées et installées sur les communes participantes.

Une fois collectés par les agents du service déchets, les sapins ont été acheminés jusqu'à SOTRECO à Châteaurenard afin d'être broyés et transformés en paillage.

Ce service gratuit a permis de valoriser la matière végétale en évitant de collecter les sapins avec les ordures ménagères mais aussi de réduire les dépôts sauvages.

**(CHIFFRES A RETENIR)**  
6520 kg de sapins collectés soit environ  
450 sapins revalorisés



**(EQUIPEMENT)**  
**Hangar intercommunal, un nouveau lieu de travail adapté**

Depuis décembre 2020, les agents de collecte et les agents du service exploitation de Terre de Provence ont investi leur nouvel espace de travail.

Ce bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup> accueille les véhicules (benne à ordures ménagères, pack mat...) et le matériel (matériel d'entretien des zones d'activités, conteneurs, composteurs...) de Terre de Provence.

Les équipes bénéficient de 120 m<sup>2</sup> de vestiaires, d'une salle de pause aménagée, d'un parking et d'un abri pour accueillir leurs voitures, motos et vélos.

Ce hangar construit en prolongement du quai de transfert et de la déchetterie intercommunale d'Eyragues est aussi équipé d'une station de lavage pour les camions. Ainsi les agents de collecte peuvent procéder au nettoyage des benne après chaque tournée.

**DYNAMISE TA ZONE !**



**(ANIMATION)**

Terre de Provence participe à l'opération Dynamise ta zone initiée par le Club des Entrepreneurs. Ces rencontres avec les entreprises des zones d'activité permettent de mieux identifier les problématiques rencontrées par ces dernières et recueillir leurs attentes. 15 réunions sont prévues, avec pour objectif de couvrir l'ensemble des zones d'activité de Terre de Provence. Après une première étape de sept réunions, les retours ont permis de mettre en avant des enjeux de réfection de voirie, de signalisation, de sécurisation de carrefours qui seront autant d'éléments précieux pour le programme de requalification engagé par Terre de Provence. Ces réunions sont aussi l'occasion pour les entrepreneurs de zones de se rencontrer et au Club de présenter les démarches collectives (crèches d'entreprises, espaces de co-working) qui pourraient être mises en œuvre par ce dernier.

**(IMOBILITE)** **Parking relais « du Pont de Rognonas » projet partenarial porté par trois entités**



Photo non contractuelle

Une convention partenariale entre Terre de Provence en tant que maîtrise d'ouvrage, le Grand Avignon et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été signée fin 2019 pour acter cette entente.

L'implantation est prévue sur la commune de Châteaurenard, en amont du pont de Rognonas sur une surface d'environ 7000m<sup>2</sup> avec une offre de stationnement voitures (270 places dont 25 réservées au covoiturage), une vingtaine de stationnements vélos et des bornes électriques.

En lien avec les différents réseaux de transport collectif les automobilistes pourront accéder à la ville d'Avignon en transport en commun.

L'objectif est également d'agir sur l'environnement et de réduire le nombre de véhicules en heure de pointe.

# En direct des communes

Barbantane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane  
Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières

\*\*\* Orgon

## ORGON \*\*\*

Patrimoine historique - De nouveaux guides pour découvrir ou redécouvrir le village

Afin de continuer à promouvoir le tourisme en cette période assez compliquée, le Pôle Culturel de la ville d'Orgon a édité de nouveaux guides colorés et ludiques pour découvrir ou redécouvrir Orgon en toute liberté.

Une nouveauté, le guide Promenade ludique dans Orgon, qui permet aux visiteurs, petits et grands, de visiter le centre historique du village en alliant des textes historiques et des énigmes à résoudre.

Alors venez, sortez et amusez-vous à Orgon !

Renseignements  
Musée Urgania  
04-90-73-09-54  
[www.musee-urgonia.fr](http://www.musee-urgonia.fr)

## GRAVESON, un engagement pour la Prévention Routière récompensé !

Notre commune vient d'obtenir le label « Ville Prudente » décerné par l'Association « Prévention Routière » avec la distinction d'un cœur. Cette association valorise depuis plusieurs années les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière. Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis à notre commune d'être récompensée de ses efforts au travers de ce label !



Michel Pécourt, Maire de Graveson et Jean-Marc Di Felice adjoint à la Vie Communale lors de la remise du prix à Paris

## MAILLANE

Des emplacements stratégiques pour des lieux de collecte !

La Municipalité de MAILLANE a été l'une des premières communes de Terre de Provence Agglomération à choisir le mode « collectif » de collecte des déchets ménagers. Une amélioration constante a été recherchée afin de poursuivre la lutte contre le gaspillage par le recyclage. Aussi nous avons travaillé sur les emplacements stratégiques des lieux de collecte, le positionnement réfléchi de chaque conteneur, et leur redimensionnement. Rappelons aussi qu'un déchet recyclé, c'est un déchet revalorisé, ce qui réduit considérablement le coût de ce service, la quantité des déchets en incinération ou en enfouissement. Même le transport a été repensé dans un souci économique et écologique. Parce que nous pensons que ce projet va au-delà de l'intérêt communal ou même communautaire, nous continuerons à travailler avec un sens affirmé pour l'écoresponsabilité.



## PLAN D'ORGON

un village où il fait bon vivre

Plan d'Orgon se trouve à la croisée des chemins entre Alpilles et Luberon. Outre cette position géographique intéressante, Plan d'Orgon a su garder au fil des années un cadre de vie agréable avec un développement harmonieux de son village, une activité économique variée et un tissu associatif dense offrant des activités diversifiées pour tous les âges. Chacun y trouve son intérêt.

Parmi les 34841 communes qui ont participé au classement « Villes est Villages où il fait bon vivre », Plan d'Orgon répond à l'ensemble des critères : qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs et solidarité. Ainsi, la commune se retrouve placée première au niveau départemental dans la strate de 2000 à 3500 habitants, « Villes et Villages où il fait bon vivre ».



## VERQUIERES

Une médiathèque du Clocher rénovée et agrandie

Après une année de travaux et des mois de fermeture d'un local provisoire, l'équipe des bénévoles de la médiathèque du Clocher a eu le plaisir de vous y accueillir, dès le 1er septembre.

En cas de fermeture au public, elle s'adapte et fonctionne par un service de prêt sur réservation par courriel ([mediatheque.verquieres@orange.fr](mailto:mediatheque.verquieres@orange.fr)) ou sur la page Facebook Médiathèque du clocher.

Rappelons les horaires normaux d'ouverture : les mardis et jeudis de 15h30 à 18h ; les mercredis de 15h30 à 19h et les samedis de 9h à 12h.

Ajoutons des animations mensuelles telles que « L'anglais avec Alison », « L'ordi avec Fred » et « Dévoreurs de Livres » avec Laure, sans oublier des expositions de peinture ou autres conférences ponctuelles.

En espérant des jours meilleurs, nous vous attendons avec impatience !



## EYRAGUES

C'est un jardin extraordinaire

Le parc Bambous en Provence s'est vu décerner le très prisé label « Jardin Remarquable » par le Ministère de la Culture et de la Communication

Ce label répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition, l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables, l'intérêt botanique et historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale.

300 variétés de bambous

10 bassins avec collections de nénuphars et lotus

300 variétés d'autres plantes et graminées



## MOLLEGES

« Capitale provençale de la Culture » pour l'année 2020-2021

Mollégès a eu l'honneur d'être choisi par le Département des Bouches-du-Rhône pour recevoir le label « Capitale provençale de la Culture » pour l'année 2020-2021.

A travers ce label, lancé en 2017, le Département entend révéler l'histoire et les atouts des communes des Bouches-du-Rhône de moins de 20 000 habitants dont le patrimoine culturel est riche mais parfois insuffisamment connu du grand public.

Une occasion unique pour le village de révéler tout son potentiel et son attractivité ! En raison du contexte sanitaire, depuis la fin du mois d'octobre, les événements prévus ont été reportés. Les pièces de théâtre, concerts et événements sportifs seront à nouveau programmés dès que la situation le permettra !



## CHÂTEAURENARD

Une scène de musiques actuelles au cœur du quartier Gare !



La Rotonde, qui permettait de remiser les locomotives au plus fort de l'activité de la gare de Châteaurenard au début du XX<sup>ème</sup> siècle, est aujourd'hui au centre d'un grand projet culturel. Le superbe bâtiment de forme angulaire qui fait partie de l'histoire de notre ville va devenir un lieu de répétition de groupes musicaux et une salle de concert d'une capacité d'accueil de 400 places. A l'heure où l'Etoile (Espace Culturel et Festif) devient le passage obligé des têtes d'affiche sur notre territoire, cette nouvelle structure finira de consolider la place de notre ville dans le paysage culturel de la Région !

Après la pose de la coupole composée de 10 tonnes d'acier et de bois, «chapeautant» ainsi la future SMAC la Rotonde, c'est à l'intérieur que se dessinent les premiers contours des loges et de la scène...Nos architectes ont adapté leurs mesures pour que la façade et le toit circulaire résistent à notre bon mistral !

L'élue à la culture Adélaïde Darasse, et Les Passagers du Zinc, futurs locataires sont impatients de vous proposer des concerts innovants dès le deuxième semestre 2021.

Nous aussi nous sommes impatients !!



## BARBENTANE

### Doublement de forage

Réunion de chantier du 12 novembre 2020.  
Laurent Dumond, directeur de l'aménagement de Terre de Provence Agglomération ;  
Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbentane  
et Romain Girard, gérant du Cabinet Euryece.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable sur la ville de Barbentane, suite à l'abandon du forage de Carrière trop vulnérable aux pollutions, la Communauté d'agglomération a entrepris à la demande de la commune, des travaux de doublement de celui du Mas de Bassette, afin de prévenir d'éventuelles

pannes. La priorité est de faire fonctionner les deux forages en alternance avec une éventuelle utilisation simultanée à plus long terme.

Ce chantier, d'un montant estimatif de 253 000 € H.T., est le premier porté par Terre de Provence Agglomération depuis le transfert de la compétence eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## CABANNES

### Un point Info-Tourisme installé à la médiathèque

Le tourisme est une compétence de Terre de Provence qu'il est nécessaire de relayer au sein de chaque commune, en synergie avec les actions de l'Office de Tourisme Intercommunal.

C'est ainsi que la commune de Cabannes vient d'installer un Point Info-Tourisme au sein de l'espace-adultes de sa médiathèque, au cœur de l'Espace intergénérationnel La Durance.

De nombreuses brochures y sont déployées pour le plus grand bonheur des visiteurs : plans et guides de la commune, lieux culturels et activités des alentours, éditions touristiques de Terre de Provence.

Habitants du territoire et touristes y sont accueillis chaleureusement par les agents municipaux et des bénévoles de la commune, en ces locaux spacieux et lumineux où se déroulent aussi diverses animations culturelles.



### Horaires d'ouverture

Mardi 9h 30 - 12h  
Mercredi 9h - 12h / 14h - 18h  
vendredi 15h-18h  
Samedi 9h - 12h

## NOVES

### Maison médicale

Avec la création d'une maison médicale Noves va permettre à ses concitoyens un accès de proximité à un grand panel de soins médicaux. Ce service, très accessible car situé en centre-ville et disposant de deux parkings à proximité, réunira 13 praticiens sur près de 600m<sup>2</sup>.

Médecins généralistes, infirmiers, ostéopathe, podologue, kinésologue, orthophonistes, psychomotricien, psychologue et kinésithérapeutes, dont beaucoup déjà établis à Noves, seront désormais réunis au sein d'un bâtiment fonctionnel favorisant les collaborations.

Un bâtiment ancien, rénové dans le respect du patrimoine existant, isolé en paille de riz de Camargue et équipé de la géothermie pour répondre aux préoccupations environnementales.

Un service essentiel aux professionnels et aux concitoyens que la Municipalité se réjouit de pouvoir conduire sans impacter les finances de par les nombreux dispositifs d'aides de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental sollicités à cette occasion.



Témoignage recueilli auprès d'un couple d'éleveur bovin certifié AB et installé sur Terre de Provence. En activité depuis 50 ans, ils envisagent de prendre leur retraite et de confier leur exploitation à leurs enfants.

## Quels renseignements attendez-vous des permanences ?

Nous nous sommes rendues à cet entretien avec une question précise. Mon mari et moi venions d'acquérir une barre de fauche et nous souhaitions connaître les modalités d'octroi de l'aide à l'investissement de France Agrimer.

**Aides à l'acquisition de matériel :** On nous a informé qu'avant toute acquisition il était nécessaire de procéder à l'ouverture d'un dossier en déposant un devis. Après traitement de celui-ci, si acceptation, la subvention est versée sur présentation de la facture acquittée.

Au fil de la discussion, nous avons également évoqué la crise sanitaire qui nous a confronté aux pertes de débouchés et à notre inquiétude sur l'éventuelle reprise de l'exploitation par nos enfants. Cette situation nous a poussé à envisager une nouvelle méthode de travail pour mieux correspondre aux nouveaux besoins des consommateurs.

**Aides pour la création d'un point de vente et d'un atelier de transformation :** Cela nous a naturellement amené à aborder notre souhait de créer un point de vente directe et un atelier de transformation pour la future installation de nos enfants.

L'animatrice nous a alors listé les aides existantes pour les projets collectifs (aide Européenne du FEADER) et pour les projets individuels (aide à l'investissement agriculteurs certifiés Agriculture Biologique).

J'ai ainsi appris avec soulagement que les laboratoires de transformation, les points de vente et la promotion sont finançables.

**Les organismes d'aides à l'installation :** nous sommes repartis de l'entretien avec la liste des organismes spécialisés dans la transmission présents sur le territoire : le Point Accueil Installation (PAI) et le Point Accueil Transmission (PAT), l'ADEAR 13, et les missions de chacun d'entre eux.

## Que pensez-vous de cette première rencontre ?

Nous sommes arrivés avec une unique question et repartis avec de nombreuses informations concrètes qui vont nous permettre de réaliser notre projet ; l'accueil a été chaleureux et l'équipe à l'écoute. Nous encourageons professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire à franchir les portes de la MDE et profiter des conseils qui peuvent être apportés.

## Comment avez-vous connu la tenue des permanences ?

J'ai reçu dans ma boîte mail, un message provenant du service Aménagement rural de Terre de Provence, précisant les jours et les lieux de permanence.

# Permanences AGRICOLES

de Terre de Provence

« un accompagnement des professionnels  
de l'agriculture et de l'agro-alimentaire »



### • ORIENTER

vers les organismes d'accompagnement technique, social, financier (analyse du besoin, identification de l'organisme concerné et aide à la prise de contact)

### • INFORMER

sur les aides financières, techniques et sociales disponibles,

### • ACCOMPAGNER

dans les démarches administratives,

## Trois lieux de permanences



### GRAVESON

en mairie  
le mardi après-midi



### CHÂTEAURENARD

à la Maison de l'entrepreneur  
le mercredi après-midi



### CABANNES

à la Médiathèque  
le jeudi après-midi



Pour prendre rendez-vous un seul numéro 04.90.20.59.00



MAISON DE L'ENTREPRENEUR  
12 Avenue Jean Jaurès  
13160 CHÂTEAURENARD